Revue d'Etudes Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série - 1e Année — Juin 1904. — N° 6.

Dr P. Joire

Président de la Société Universelle d'Études Psychiques

Étude d'une force nerveuse extériorisée

ET

Expériences faites avec un appareil nouveau : le STHÉNOMÈTRE

Parmi les phénomènes psychiques, un de ceux qu'il est le plus difficile de faire admettre par ceux qui ne connaissent pas bien ces sciences ou qui ne sont pas familiarisés avec ces phénomènes, c'est l'extériorisation de la force. Cela tient d'abord à ce que c'est un phénomène rare, c'est-à-dire que, même pour ceux qui se livrent aux études psychiques, il est assez difficile de se mettre dans dé bonnes conditions pour l'observer; en second lieu, c'est un de ceux qui semblent le plus heurter les idées communes que nous avons sur la force et la matière.

En lui-même ce phénomène consiste en ceci: un sujet, placé dans un état particulier, que nous appelons état médianique,est capable d'exercer sa force sur certains objets à distance; c'est-à-dire de mettre en mouvement ces objets sans contact.

S'il est difficile de faire généralement admettre ces phénomènes, il est d'autre part raisonnablement impos-

sible de nier leur existence. En effet quelque rares qu'ils soient, un assez grand nombre de personnes les ont constatés; avec certains médiums en particulier, ces phénomènes ont présenté une intensité remarquable; enfin ils ont été observés et contrôlés, non pas seulement par des observateurs vulgaires, mais par des savants de tous les pays, tels que MM. Richet, de Rochas, Dariex, Flammarion, Morselli, Milési, Lombroso, etc., etc. et il faudrait être singulièrement audacieux et inconscient de ce que sont ces personnalités scientifiques pour oser leur opposer un démenti.

Pour convaincre certaines personnes qui ont beaucoup de peine à admettre l'existence d'une force extériorisée, ou la possibilité de mettre en mouvement des objets sans aucun contact avec eux, il est très désirable que nous puissions les rendre témoins du phénomène. Malheureusement les médiums comme Paladino, Sambor, Politi, qui peuvent mettre en mouvement de gros objets sans les toucher sont excessivement rares. Il est vrai que beaucoup de personnes n'exigeraient pas de voir des phénomènes aussi considérables et que nous entendons souvent dire : montrez-nous seulement mettre en mouvement un petit objet, une feuille de papier, un crayon, et nous serons couvaincus.

En effet, si l'on peut démontrer que le système nerveux possède une force capable de s'extérioriser, cet-à-dire de mettre en mouvement le moindre objet, sans contact, on pourra toujours admettre que, chez certains sujets et dans des circonstances particulières, cette force se trouvera multipliée à un degré tel qu'elle pourra s'appliquer et montrer ses effets sur des objets lourds comme elle le fait dans certaines conditions normales sur des objets légers. L'Électricité qui met en mouvement les feuilles de l'électroscope n'est-elle pas la même force qui met en mouvement les machines ?

Le problème consistait donc à trouver un instrument capable de démontrer l'existence d'une force émanant du système nerveux et s'exerçant à distance.

Il était évident qu'il fallait éliminer tous les appareils enregistreurs des forces électriques : électromètres, boussoles, magnétomètres, électroscopes ; tous ces appareils devant nécessairement faire intervenir une force qui ne pouvait apporter qu'un élément d'erreur dans nos observations.

Les premières expériences furent faites avec une plume munie d'un contre-poids, et placée sur un pivot. Ces premières expériences permirent de constater que des mouvements d'attraction et de répulsion se produisaient dans l'appareil à l'approche de la main. Mais la grande légèreté de l'objet, son extrême mobilité, rendaient l'expérience excessivement difficile et empêchaient d'en tirer des résultats précis.

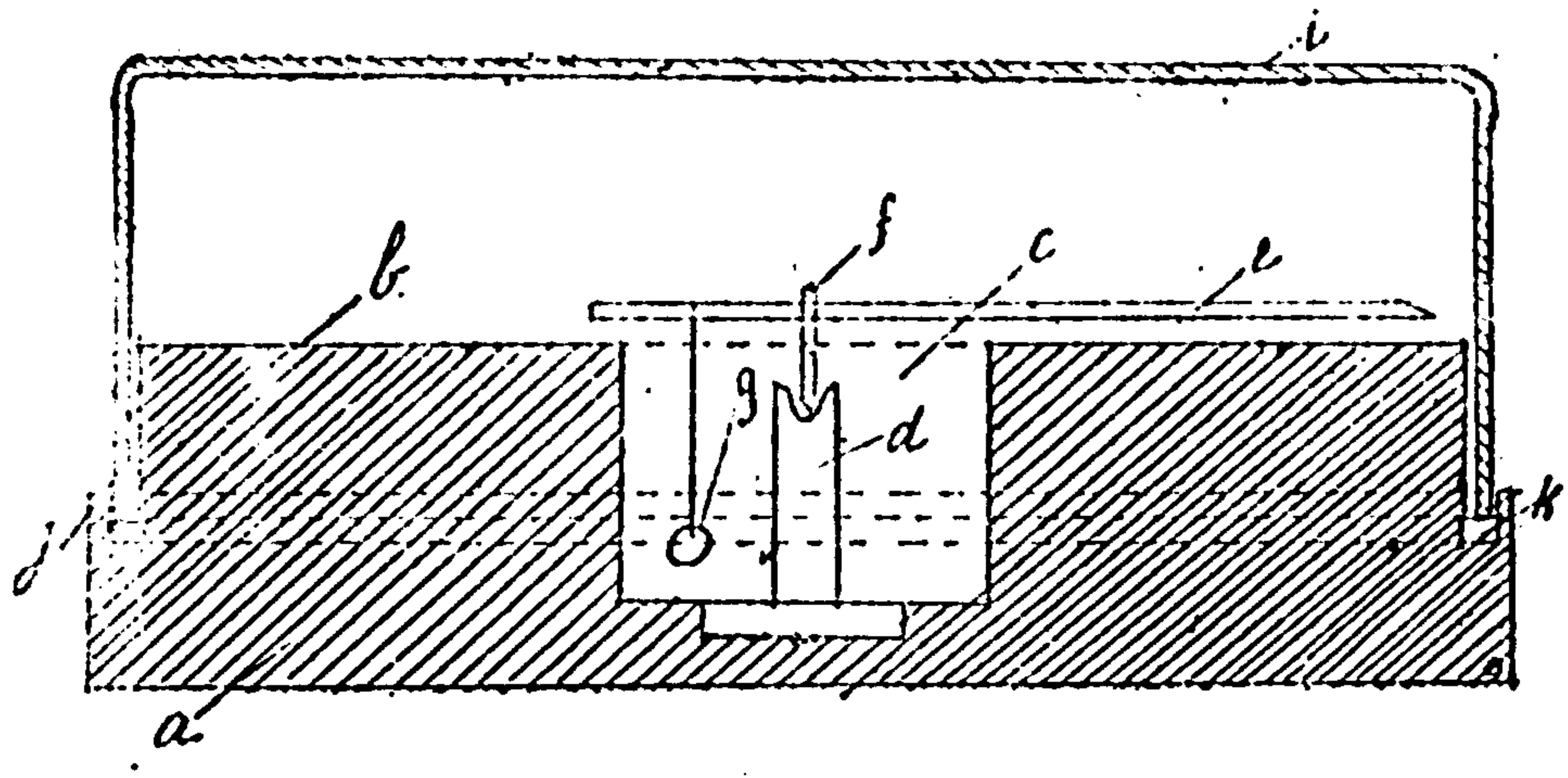
D'autres expériences furent faites en modifiant l'appareil ainsi qu'il suit : l'objet à influencer était un cylindre de liège fixé à l'extrémité d'une tige munie d'un contre-poids et placé sur un pivot. Avec ce dispositif il fut facile de constater que la main, étendue vers le cylindre de liège l'attirait d'une façon évidente dans la majorité des cas. Cependant, il fallait encore prendre de grandes précautions pour éviter l'action du vent sur l'appareil et nous étions obligés de recourir à des artifices plus ou moins compliqués pour constater les moindres courants atmosphériques.

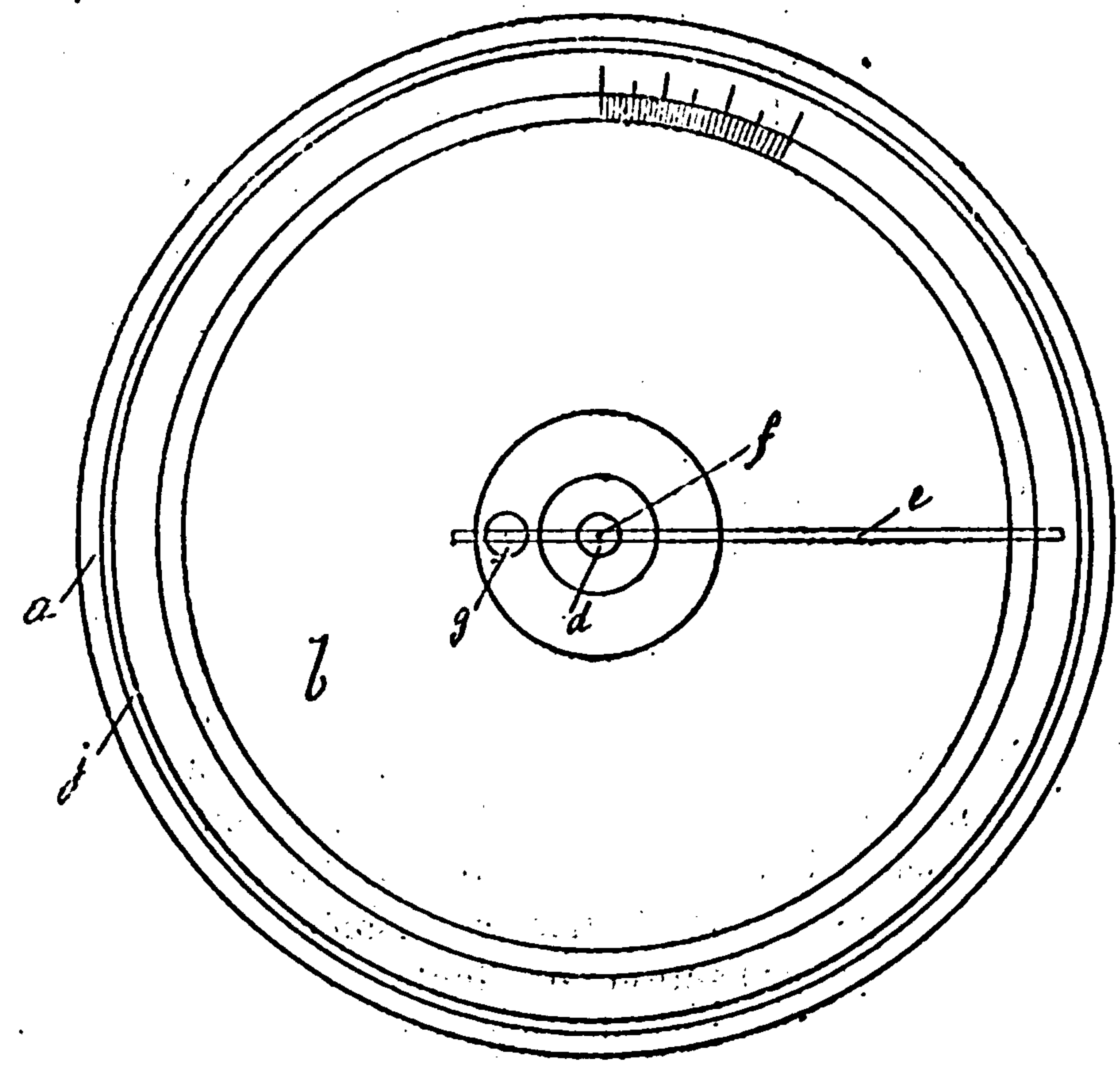
Cet instrument qui pouvait nous confirmer la réalité de la force dont nous voulions prouver l'existence ne nous permettait pas encore d'en étudier en détail les propriétés et le mode d'action.

Il fallait arriver à mettre l'objet, destiné à être influencé par la force nerveuse, complètement à l'abri des mouvements de l'air sans mettre obstacle pour cela à l'action de la force à étudier, et en même temps il fallait pouvoir éliminer l'action de toute autre force sur ce même objet. C'est ce qui nous a amenés à la construction du Sténomètre dont nous allons parler.

* * *

L'appareil comprend un socle *a* en matière appropriée quelconque, dont la face supérieure est graduée en 360 degrés et forme un cadran *b*. Ce socle est percé





en son centre, d'une cavité *c* au milieu de laquelle est fixé verticalement un support en verre *d* dont l'extrémité est creusée d'une concavité. Au dessus du cadran *b*

est fixée une aiguille légère *e* le plus souvent en paille, traversée par une pointe *f* servant de pivot et reposant au fond de la concavité du support *d*.

L'un des bras de l'aiguille *e*, beaucoup plus court que l'autre, est chargé d'un contre-poids *g* suspendu par un fil rigide de façon à maintenir l'aiguille dans une position horizontale.

Le socle *a* est creusé sur tout son pourtour d'une feuillure annulaire *j*, dont le fond est garni d'une lannière de drap *k* pour recevoir le bord d'un globe de verre *l* qui sert à mettre l'aiguille à l'abri des mouvements de l'air.

Pour se servir de l'appareil on place la main étendue en la faisant reposer, pour la maintenir immobile, sur un coussinet indépendant de l'appareil, les doigts doivent se trouver près de la surface latérale du globe, mais sans le toucher et perpendiculairement à la pointe de l'aiguille.

On constate au bout de quelques minutes, dans la majorité des cas, un mouvement d'attraction de l'aiguille, très accusé. Ce mouvement est suffisant pour déplacer l'aiguille de 15, 20 et parfois jusqu'à 45 et 50 degrés.

C'est donc un mouvement bien visible et facile à constater. L'amplitude du mouvement varie, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, suivant la main présentée, suivant les personnes, et peut même, avec certains sujets, se transformer en mouvement de répulsion.

*
* *

Quoi qu'il en soit, examinons le mouvement le plus habituellement constaté, l'attraction, et voyons à quoi il peut être dû. Lorsqu'on opère à l'air libre, il est certain que, en avançant la main un peu vivement ou en la retirant, on détermine une poussée ou un appel d'air. On peut certainement arriver à éviter ce mouvement, mais, comme nous l'avons dit plus haut, cela demande de grandes précautions et il vaut mieux dans tous les cas, supprimer cette cause d'erreur qui pourrait soulever des objections, c'est ce que nous avons fait en recouvrant

tout l'appareil d'un globe qui ferme hermétiquement et le met à l'abri de tout mouvement atmosphérique.

Une seconde objection s'adressant aussi au dispositif de l'expérience serait cette hypothèse que, en approchant de l'appareil, le poids du corps de l'expérimentateur pouvait communiquer au plancher un ébranlement ou une inclinaison capable de modifier l'équilibre de l'appareil et de mettre l'aiguille en mouvement.

Nous pouvions d'abord répondre à cette objection que le mode de suspension de l'aiguille, sur un pivot, avec un seul point de contact, la rend indépendante de l'inclinaison de la table ou de l'appareil et la maintient horizontale quelle que soit sa direction. Mais la question pouvait aussi être résolue par une expérience et nous avons voulu recourir à cette démonstration. L'appareil fut suspendu par des cordes aux deux murailles opposées de l'appartement; de cette façon il se trouvait indépendant du plancher sur lequel reposait l'expérimentateur. Dans ces conditions les expériences donnèrent des résultats absolument identiques.

On ne pouvait donc pas accuser la construction de l'appareil, ni le dispositif de l'expérience, de donner naissance au mouvement de l'aiguille.

Il restait donc constaté que, avec l'appareil tel que nous l'avons décrit, si l'on approche la main et si on la présente vis-à-vis de la pointe de l'aiguille perpendiculairement à celle-ci, on observe, au bout de quelques instants que l'aiguille se met en mouvement. Puisque l'aiguille bouge, il est évident qu'une force s'exerce sur elle. Quelle est cette force? Telle est la question à résoudre.

Nous connaissons quatre forces, ou, si vous le voulez, quatre genres de vibrations, qui peuvent ainsi se propager à distance à travers l'atmosphère et certains corps, et donner ainsi à un objete inert un ébranlement qui lui imprime un mouvement. Ces forces sont : Le son, la chaleur, la lumière et l'electricité. Nous allons les examiner successivement, et voir si leur action peut être invoquée pour expliquer le mouvement qui se produit dans l'appareil.

Le son d'abord est facile à éliminer et il n'est pas besoin d'expériences démonstratives pour prouver qu'il n'entre pas en jeu dans nos observations ; il suffit d'opérer en silence.

La chaleur demande à être étudiée; le corps humain produit un calorique assez considérable, et chacune de ses parties, la main en particulier, dégage une chaleur rayonnante appréciable au moyen d'instruments sensibles.

L'expérience pour éliminer l'action de la chaleur fut faite de la manière suivante: une épaisse couche d'ouate fut placée entre la main et l'appareil. Au bout de quelques instants, le mouvement de l'aiguille se produisit malgré cette interposition. La chaleur rayonnante de la main ne pouvait évidemment traverser aussi rapidement une couche d'ouate aussi épaisse. Néanmoins une contre-épreuve fut instituée; un fer rouge fut approché avec la même interposition d'ouate, et l'aiguille ne fit aucun mouvement. Puisque la chaleur rayonnante du fer rouge n'agissait pas à travers l'écran, il était bien évident que ce n'était pas la chaleur de la main, bien faible en comparaison, qui pouvait agir dans les mêmes conditions.

On pouvait encore objecter que la lumière, soit réfléchie par la surface de la main, soit agissant d'une façon quelconque, était la force qui metait l'aiguille en mouvement. L'expérience fut faite le soir,dans une chambre obscure. Tout d'abord l'appareil fut placé dans de bonnes conditions, comme dans les autres expériences. L'expérimentateur assis dans l'immobilité et la main sur le support, le degré où se trouvait arrêtée l'aiguille fut noté avec précision; puis toutes les lumières furent éteintes.

Au bout des quelques minutes nécessaires, les lumières furent allumées de nouveau, et l'on put constater que l'aiguille avait avancé de 28°. Le mouvement s'était donc produit dans l'obscurité absolue et il était impossible de l'attribuer à l'intervention de la lumière.

Il restait enfin à examiner la quatrième force, l'électricité, et à nous rendre compte si c'était elle qui, dans

les conditions de l'expérience, mettait en mouvement l'aiguille de l'appareil.

On sait que tout corps vivant produit de l'électricité, et par conséquent peut influencer un électromètre ou un magnétomètre suffisamment sensible; son influence se manifeste tout particulièrement dans tout appareil dans lequel peut se produire un courant d'induction. C'est pourquoi nous avons mis tant de soin, dans la construction du Sténomètre, à éviter tous les corps capables de produire ou de conduire l'électricité. Dans la construction de cet instrument, toute plaque, tout fil et tout circuit métallique a été évité, ainsi que pour la nature de l'aiguille, tout métal et surtout le métal capable de subir une aimantation. Néanmoins, comme un courant électrique peut toujours exercer son influence sur un corps quelconque, il était nécessaire de recourir à l'expérimentation pour déterminer si l'électricité était la force mise en jeu dans les observations faites avec notre instrument.

Un cadre de toile métallique, relié à la terre par une chaine de métal, fut placé entre la main et l'appareil. Dans ces conditions on constata que l'aiguille se mettait en mouvement exactement de la même façon que lorsque la main était présentée sans interposition. Afin d'avoir une démonstration que la toile métallique ainsi disposée arrêtait tout courant électrique, nous avons procédé à une contre-épreuve.

Une pointe de métal, reliée à une source puissante d'électricité, attire ou repousse, suivant le pôle employé, un corps léger,dont on l'approche. Nous pouvons ajouter du reste, que le mouvement ainsi obtenu au moyen de l'électricité, est un mouvement vif et désordonné, qui ne ressemble en rien au mouvement de l'aiguille du Sthénomètre sous l'influence de la main. Dans la contre-expérience en question, après avoir constaté ce genre de mouvement au moyen d'une tige reliée à une puissante machine électrique, nous avons pu voir que toute influence électrique, était absolument annihilée par l'in-

terposition de notre toile métallique en communication avec le sol.

La conclusion que nous pouvons tirer de ces expériences est que, dans l'action que nous constatons sur le Sthénomètre, une force, autre que le son, la chaleur, la lumière, ou l'électricité, entre en jeu.

Mais qu'il soit bien entendu d'abord, que nous ne prétendons pas que les forces susdites ne puissent, dans certaines conditions, produire une action analogue; mais nous disons que, dans les conditions où nous nous sommes placés elles ne s'exercent pas, et que, telles que nous indiquent nos expériences, une force autre que ces forces dénommées entre en jeu. Cela nous l'avons démontré par élimination successive de ces quatre forces dans les l'expériences dont nous venons de donner le détail.

*
* *

Voici maintenant les différentes constatations que nous avons pu faire au sujet de cette force avec le Sthénomètre.

Quand on approche une main de l'appareil, les doigts étendus présentés en regard de la pointe de l'aiguille et perpendiculairement à sa direction, on constate, au bout de peu d'instants, un mouvement de l'aiguille, ordinairement dans le sens de l'attraction vers la main présentée.

Ce mouvement se fait lentement, progressivement et d'une manière très caractéristique, ne ressemblant pas à l'ébranlement de l'aiguille produit par une secousse communiquée à l'appareil.

Le mouvement ainsi communiqué à l'aguille a une amplitude suffisante pour ne pas laisser la possibilité d'une illusion; ce n'est pas un déplacement de quelques degrés seulement, mais on l'observe souvent d'une étendue de 20, 30 et 40 degrés,

Si l'on compare le déplacement, obtenu avec chaque main successivement, on constate que le déplacement obtenu avec la main droite est normalement plus considérable que celui obtenu avec la main gauche.

**

L'amplitude du déplacement de l'aiguille varie suivant les personnes, et surtout avec l'état de santé des individus.

Nous avons constaté chez quelques sujets, mais rarement, un déplacement de l'aiguille en sens inverse, c'est-à-dire dans le sens de la répulsion.

Dans quelques cas très rares, nous avons observé le phénomène curieux de quelques personnes pouvant exercer une action attractive ou repulsive à volonté. Des expériences ont été faites avec le même dispositif, mais en changeant la nature de l'aiguille. Nous avons expérimenté des aiguilles de bois, de carton, d'aluminium et nous avons constaté avec ces matières des résultats analogues.

*
* *

Nous avons fait enfin des expériences avec un dispositif tout différent. Une aiguille en paille, terminée à une extrémité par un flocon d'ouate, à l'autre par un contre-poids en carton est suspendue en équilibre par un fil de coton sous un globe. Lorsqu'une personne se place vis-à-vis de cet appareil, sans avancer la main, à environ 60 centimètres du globe et regardant fixement le flocon d'ouate, on constate que l'aiguille, quelle que soit sa position primitive, tourne pour se placer et s'arrêter perpendiculairement à l'observateur, comme si le flocon d'ouate était attiré par lui.

*
* *

Après ces constatations faites avec des sujets en état de santé, il était intéressant de rechercher comment se comportait cette force chez des personnes malades, ce qui nous permettrait de tirer des conclusions pratiques de nos expériences.

Ces observations furent prises au moyen du Sthénomètre. Les résultats constatés furent les suivants :

Chez les sujets dont le système nerveux est déprimé par une maladie générale ou infectieuse, la force extériorisée, constatée au moyen du Sthénomètre, subit une

diminution générale, proportionnelle à la dépression nerveuse du sujet.

Chez les hystériques, le Sthénomètre nous donne la démonstration du trouble de l'équilibre nerveux dans cette maladie et du bien fondé de la théorie que nous avons émise à ce sujet. C'est ainsi que, quand un sujet hystérique présente une diminution de la sensibilité d'un membre supérieur et une augmentation de la sensibilité de l'autre, on observe également un déplacement de la force extériorisée, proportionnelle au trouble de la sensibilité, et qui peut aller jusqu'à être nulle d'un côté et très exagérée de l'autre.

Dans les autres manifestations de l'hystérie, le déplacement de l'équilibre de la force nerveuse est proportionnel au trouble existant. De sorte que l'on peut suivre très exactement la marche de la maladie et sa tendance vers la guérison au moyen des constatations que l'on fait avec le Sthénomètre. Cette indication est très importante pour la marche du traitement.

Dans la neurasthénie, on constate quelquefois une disparition absolue de la force extériorisée, d'un côté comme de l'autre. Ce sont les cas les plus graves, mais au fur et à mesure de la guérison on constate le retour de la force nerveuse qui reprend peu à peu son équilibrenormal.

Dans d'autres cas, on constate seulement la disparition de la force extériorisée du côté droit, avec parfois exagération de cette force du côté gauche.

Ces constatations nous donnent des indications précieuses pour le traitement, et l'on voit l'équilibre se rétablir à mesure que l'on fait des progrès vers la guérison. Nous avons publié plusieurs observations de ce genre dans le *Nord Médical*, en 1902, en montrant les indications données par le Sthénomètre, en même temps que les malades revenaient à l'état normal sous l'influence des bains de lumière colorée.

Les applications pratiques de l'observation de la force nerveuse extériorisée sont donc multiples dans le traitement des maladies du système nerveux.

* * *

*
* *

Les conclusions générales de ces observations et expériences seront les suivantes :

Il est prouvé, au moyen du Sthénomètre, qu'il existe une force spéciale qui se transmet à distance, provenant de l'organisme vivant et paraissant spécialement sous la dépendance du système nerveux.

Cette force se trouve modifiée et troublée dans les diverses maladies du système nerveux, et la constatation de ces troubles au moyen du Sthénomètre offre un grand intérêt pratique dans le traitement de ces maladies.

Discours du prof. W. F. Barrett

de l'Université de Dublin

à l'occasion de son installation à la Présidence de la «Society for Psychical Research», le 29 Janvier 1904

(Suite et fin ; Voir les nos d'Avril et Mai.)

LES PHÉNOMÈNES SPIRITIQUES ET LES SPIRITES.

En sortant de cette branche de notre argument, qui fait partie désormais du domaine de la science, passons à l'aile extrême et avancée de la recherche psychique : à cette partie au sujet de laquelle des différences considérables d'opinion existent même au sein de notre Société. Je veux parler des phénomènes spirites.

Relativement à ceux-ci, nous devons tous convenir que la condamnation en bloc, d'un côté, et la crédulité ignorante, de l'autre, sont bien les deux éléments les plus trompeurs que nous trouvons devant nous. C'est justement parce que notre Société sent que la recherche hardie de la vérité constitue un devoir absolu pour la Science, que nous jugeons si blâmable l'attitude méprisante que le monde scientifique affecte même pour le seul examen de ces phénomènes.

Bon nombre de mes auditeurs se souviennent sans doute de la croisade qui eut lieu jadis contre l'hypnotisme, que l'on appellait alors mesmérisme. Les premières personnes qui se sont occupées de ces études ont été en butte à des attaques incessantes de la part du monde médical et scientifique d'un côté, du monde religieux de l'autre. Elles ont été dénoncées comme des imposteurs, repoussées comme des parias, mises sans façon à la porte des synagogues de la science et de la religion. Cela se passait à une époque assez rapprochée de nous, pour que je puisse moi-même m'en souvenir. La science physiologique et

médicale ne peut s'empêcher de baisser la tête avec embarras en songeant à ce temps-là, et en voyant à présent l'hypnotisme et sa valeur thérapeutique reconnus, devenus partie intégrante de l'enseignement scientifique dans plusieurs écoles médicales, surtout sur le Continent!..... Ne devons-nous pas révérer actuellement la mémoire de ces chercheurs hardis qui ont été les pionniers de cette branche des études psychiques?

De la même manière, nous ne devons point oublier ce petit nombre de chercheurs qui, avant notre temps, ont eu le courage, après de patientes recherches, de proclamer leur croyance à ces phénomènes, qu'ils appelèrent spiritiques à défaut d'une meilleure théorie. Sans doute, leurs méthodes d'investigation ne furent pas à l'abri de toute critique; néanmoins, ils ont été des chercheurs de la vérité tout aussi honnêtes et dévoués que nous prétendons l'être, et ils méritent d'autant plus notre estime, qu'ils ont rencontré plus d'opposition et de dérisions. Les esprits forts souriaient alors, comme à présent, de ceux qui se montraient mieux informés qu'eux. Je suppose que nous sommes tous portés à considérer notre propre discernement comme supérieur à celui de notre prochain. Mais enfin, n'est-ce pas le bon sens, les soins, la patience, l'étude continue des phénomènes psychiques qui donnent le plus de valeur à l'opinion à laquelle on est parvenu, et non pas l'esprit de pénétration, ou le scepticisme de l'observateur?

Nous ne devons pas perdre de vue que ce qui est *affirmé*, même par le plus humble des hommes, par suite de son expérience personnelle, est toujours digne d'arrêter notre attention, tandis que ce qui est *nié*, même par les hommes les plus réputés, alors qu'ils ignorent la chose, ne mérite jamais que nous y prêtions attention.

Cet esprit puissant et pénétrant qu'était le prof. De Morgan, le grand dénonciateur du charlatanisme scientifique, a eu le courage de publier, il y a longtemps déjà, qu'on a beau tâcher de ridiculiser les spirites; ils ne sont pas moins sur le chemin qui mène à tout

avancement des connaissances humaines, parce qu'ils ont l'*esprit* et la *méthode* des premiers temps, lorsque les routes devaient être ouvertes à travers les forêts vierges dans lesquelles nous pouvons maintenant avancer avec toute facilité (1).

Leur *esprit* était bien celui d'un examen universel, non embarrassé par la crainte d'être surpris dans l'investigation d'une absurdité. Leur méthode était celle de toute recherche scientifique: ils proposaient une théorie et ils cherchaient ensuite comment les faits pouvaient s'y adapter. Sans une théorie, «les faits sont une foule et non pas une armée». Je pense avec De Morgan que la méthode la plus saine et la plus scientifique dans les recherches psychiques ne doit pas craindre de mettre en avant une théorie, tout extraordinaire qu'elle puisse paraître; au contraire, elle doit la présenter et examiner ensuite comment elle s'applique aux faits observés.

Une circonstance assez amusante dans le progrès des connaissances humaines est bien celle-ci: que d'habitude les critiques dont la résistance a été la plus longue envers une théorie nouvelle, sont ceux-là mêmes qui, lorsque cette théorie se trouve ensuite universellement acceptée, s'en servent sans aucun discernement, comme si elle devait expliquer tous les phénomènes obscurs. Nous connaissons tous les théories de la fraude, du hasard, de la télépathie; toutes excellentes en elles-mêmes, mais sottes et antiscientifiques, si nous laissons l'une d'elles troubler notre vision et paralyser notre recherche.

LES INTERDICTIONS DES LIVRES SACRÉS AU SUJET DES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES SUPERNORMAUX.

Des rècherches historiques nous fourniraient peut-être des renseignements précieux et inattendus au sujet des phénomènes psychiques, car il est infiniment probable que la plupart d'entre eux, si non tous, ont été connus dans l'antiquité, et que leur connaissance en fut jalouse-

(1) Voir la préface de l'ouvrage : *From Matter to Spirit*, p. XVIII.

ment gardée par leurs détenteurs. La haute civilisation que l'on sait maintenant avoir existée, des milliers d'années avant la venue du Christ, au cours des premières dynasties égyptiennes, nous permet de supposer que des arguments d'un tel intérêt transcendental pour l'humanité devaient bien faire partie de la science des initiés, « de la science de l'Égypte ». Le monopole de ces connaissances de la part de la caste sacerdotale, avec des menaces de châtiment pour les intrus qui auraient osé jeter sur elles un œil profane, tout cela a été la conséquence de la civilisation moins élevée que s'ensuivit. C'est ainsi que les phénomènes psychiques ont été entourés de mystère et tombèrent enfin en une funeste superstition. Des rites mystiques ont été ajoutés pour frapper la foule; en dernier lieu, la divination, l'enchantement, la science des augures et la nécromancie devinrent des méthodes de gouvernement et exercèrent une puissance mystérieuse, gardée par quelques initiés.

Malheureusement, ces pratiques « usaient l'intelligence du peuple, brisaient son initiative, faussaient sa conscience » (1). Les d rations du peuple, ses actes politiques étaient paralysés par la voix d'un oracle, par la réponse d'un esprit, qui n'avaient souvent rien à faire avec le dictamen de la raison. Les grands prophètes hébreux, qui étaient les politiciens de leur temps, s'en rendirent parfaitement compte et eurent le courage de dénoncer énergiquement ces pratiques, démontrant au peuple qu'il ne pouvait prendre ces choses comme un guide infaillible, ou comme une religion, sans se fourvoyer, et sans renverser la raison du siège qu'elle doit occuper. C'est pourquoi ils disaient, en substance: « Les enchantements et les sortilèges par lesquels tu t'es fatigué, dès ta jeunesse, te perdent ». (2)

Ces pratiques furent donc défendues, ainsi que le

---

(1) Prof. G. A. Smith, dans son admirable ouvrage sur Isaïe, vol. II, p. 199.

(2) Cfr. avec la dernière partie du chap. 47 d'Isaïe.

prouve une étude intelligente et complète du sujet, parce qu'elles énervaient la nation, obscurcissaient l'idée divine, affaiblissaient la foi suprême dans l'Être tout-puissant que le peuple hébraïque était seul à proclamer. Sans la connaissance positive du grand ordre de l'univers, que nous possédons aujourd'hui, ces phénomènes trompeurs troublaient le sens moral et le sens intellectuel; il était donc sage de s'abstenir de les pratiquer.

Mais le danger est aujourd'hui absolument différent. Bien loin d'imaginer un univers peuplé de personnalités invisibles, la science moderne est tombée dans l'excès opposé, et, ainsi que l'a dit Myers avec beaucoup d'éloquence, elle nous apprend maintenant à croire que « l'Univers est un enchevêtrement inanimé d'atomes, et la vie une mesquine misère, se cloturant dans le tombeau ». Si les prophètes hébreux étaient maintenant parmi nous, leur voix ne s'élèverait certainement pas pour condamner les tentatives que nous faisons dans le but de prouver que l'ordre de la nature contient une série de phénomènes plus vaste que celle enfermée dans les limites de la science reconnue, et qu'au delà des apparences auxquelles s'arrête cette science, il y a des réalités plus durables et transcendentales.

LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES ET LA RELIGION.

Je me suis étendu quelque peu sur cette digression, dans l'espoir de parvenir à éliminer la défiance avec laquelle une partie de notre œuvre est envisagée par un certain nombre des chefs de l'opinion religieuse avec lesquels je me suis trouvé en rapport de temps à autre.

Je pourrais peut-être ajouter que l'aversion éprouvée par certaines personnes contre toute recherche sur les phénomènes spirites, provient d'une idée erronée qu'ils se sont formée à ce sujet. *Ces phénomènes n'ont rien de commun avec ce qui est spirituel, avec la Religion. Ils peuvent nous entraîner vers une croyance rationnelle à une vie sans corps visible, à la pensée sans protoplasme matériel : ils peuvent ainsi devenir un appui de la foi. Mais ils appar-*

tiennent à un ordre complétement différent de celui de la foi religieuse. Nous ne nous occupons que de démontrer certains phénomènes, et, ainsi que l'a dit le prof. Karl Pearson : « partout où il y a la plus légère possibilité pour les hommes d'apprendre, se rencontre un problème légitime pour la science ». Par conséquent, *toutes* les manifestations, qu'elles soient de microbes ou d'hommes, sont des arguments légitimes d'investigation.

Maintenant, les études que nous avons publiées établissent d'une façon incontestable ce fait, que la personnalité humaine embrasse un domaine infiniment plus étendu que ne l'est celui reconnu jusqu'à ce jour par la science. Elle se déroule en effet comme dans une double vie : d'un côté une conscience qui est réveillée et qui se tient en rapport avec le temps et l'espace, avec les sens et les choses environnantes : de l'autre côté une conscience plus profonde qui sommeille, mais qui se trouve douée d'une grande puissance, puisqu'elle enregistre toutes les impressions passées, dispose de facultés supérieurement réceptives et perceptives — une conscience, en somme, qui entraîne notre vie individuelle à l'océan de la vie, à la source de la vie.

Il est remarquable que, depuis longtemps déjà, le philosophe Kant avait signalé instinctivement la même vérité. « Il est possible, » dit-il, « que l'âme, même dans « cette existence, se trouve en rapport indissoluble avec « toutes les natures immatérielles du monde des esprits, « qu'elle agisse sur elles et à son tour en reçoive des « impressions dont elle ne se rend pourtant pas compte, « tant que tout procède normalement. » (1)

POURQUOI UN MÉDIUM EST NÉCESSAIRE.

Il y a encore, relativement aux phénomènes spirites, un point intéressant, qui mérite d'attirer notre attention.

Comme on le sait, la production de ces phénomènes semble se rattacher inséparablement à certaines personnes spéciales, dites *médiums*. C'est là une source inépuisable

(1) KANT, *Sammtliche Werke.*

de quolibets pour la galerie. La chose n'a pourtant rien d'extraordinaire sous le rapport purement scientifique. Des découvertes récentes ont mis en pleine lumière ce fait: qu'un nombre relativement limité de substances possède ce que l'on appelle la puissance radio-active. Contrairement aux formes ordinaires de la nature, ces corps radio-actifs ont une structure inhérente et spéciale à eux. Il n'y a donc rien d'absurde à supposer qu'un nombre relativement limité de personnes possède une structure psychique spéciale qui les différencie du restant de l'humanité. D'ailleurs, les pathologistes et les aliénistes ne refusent point d'étudier l'épilepsie ou la monomanie, seulement parce que ces infirmités ne se rencontrent que dans un nombre restreint d'êtres humains.

Enfin, la science physique nous fournit de copieuses analogies au sujet de la nécessité de quelque *intermédiaire* entre le visible et l'invisible. Les ondes dans l'éther nécessitent un médium qui les absorbe, avant qu'elles puissent être perçues par nos sens. Cet intermédiaire peut être un cliché photographique, un écran phosphorescent, la rétine, une surface noire, un résonnateur électrique, selon la longueur des ondes. Mais enfin, un médium, constitué de matière pondérable, est absolument nécessaire pour rendre perceptibles à nos sens les effets actiniques, lumineux, thermaux, ou électriques de ces ondes.

LES CAUSES PROBABLES DE L'IMPERFECTION DES MESSAGES SPIRITIQUES.

Il me semble, d'ailleurs, bien probable qu'un médium, un intermédiaire de quelque sorte s'impose, non pas uniquement de notre côté, du côté du visible, mais aussi de *l'autre côté*, celui de l'invisible.

Dans toute communication de la pensée d'une personne à une autre, une double traduction est nécessaire. La pensée, de quelque manière impénétrable, agit sur le médium de notre cerveau, et devient exprimée en des paroles écrites, ou articulées. Ces mots, après avoir passé

à travers l'espace, doivent être de nouveau traduits à la pensée, par le médium d'un autre cerveau. C'est-à-dire qu'il y a une descente de la pensée à la matière d'un côté, une transmission à travers l'espace, et une ascension de la matière à la pensée, de l'autre côté.

Or, la personne appelée *médium*, ou automatiste, agit comme notre cerveau, en traduisant pour nous les impressions produites sur lui, et qui lui viennent, à travers l'espace, de l'invisible. Il doit y avoir pourtant aussi une ascension correspondante de la pensée de l'autre côté, de façon à parvenir à une forme télépathique pouvant agir sur les parcelles matérielles du cerveau de notre médium. Il est même possible qu'il soit plus malaisé de trouver un esprit médium au delà qu'ici. Et il est bien qu'il en soit ainsi, sans quoi l'invasion de notre conscience pourrait être assez fréquente et importune, pour paralyser la conduite de notre existence.

Il est donc possible qu'une grande partie des difficultés et de la confusion qui se manifestent dans les communications médianiques et qui se rencontrent à tous moments dans nos *Proceedings*, soit dûe à la difficulté inévitable de cette « traduction », *des deux côtés*.

En outre, s'il est vrai que la partie consciente de notre personnalité n'a qu'un rôle secondaire dans toute transmission télépatique, aussi bien du côté des incarnés que de celui des désincarnés, l'on comprendra combien le problème est alors complexe. Il en résultera que la personne réelle que nous avons connue sur la terre pourra éprouver trop de difficulté à se manifester, et qu'il ne nous parviendra qu'un fragment passager de ses pensées.

Il y a, enfin, une autre difficulté probable.

Le passage de cette vie à une autre peut être comparé, sous certains rapports, à l'instant où nous nous réveillons du sommeil ordinaire. L'âme désincarnée considère probablement les événements de sa vie « en ce monde de rêves», comme nous considérons un rêve. Lorsque, même aussitôt après notre reveil, nous nous efforçons de nous souvenir de tous les incidents d'un rêve plus ou moins vif, nous

nous apercevons de la difficulté de la chose et de la nature fragmentaire de ce qui se présente à notre mémoire. Il n'est point rare que, tandis que nous nous rappelons de quelque incident banal, l'ensemble du rêve nous échappe, et que, dans une période très courte de temps, même le rêve le plus vif disparaît de notre mémoire. Ne faut-il pas supposer que quelque chose de pareil se passe, quand nous nous trouvons au milieu des réalités transcendantales de l'univers invisible? L'empreinte profonde de notre existence terrestre restera sans doute dans notre personnalité, mais il sera peut-être malaisé de rappeler devant la partie consciente de nous-mêmes ses détails, qui peuvent se dérober de notre mémoire, quand nous nous éveillerons, à l'aube du jour éternel.

***

Quel qu'en soit le motif, il est toutefois certain que les documents de cette sorte, recueillis dans nos *Proceedings*, nous donnent l'impression d'une personnalité tronquée, « des restes de notre vie qui s'évaporent », plutôt que d'une existence plus entière et plus étendue. Par conséquent, si les recherches psychiques nous prouvent, à mon avis, que notre intelligence peut vivre dans l'invisible, et que la personnalité humaine peut survivre à la mort, nous ne devons pourtant pas confondre la survie pure, et peut-être temporaire, avec cette autre existence plus élevée et plus ample que nous désirons et entendons sous le nom d'immortalité, et à laquelle nous ne pourrons parvenir, quelle que soit notre Foi, si ce n'est qu'en suivant le chemin qui nous est indiqué par la Croix. C'est en effet, grâce à la renonciation à nous mêmes, c'est-à-dire en nous dépouillant de ces liens qui nous entravent, que nous obtiendrons graduellement la réalisation de nous-mêmes.

AU MILIEU DES REVUES

Le médium musicien Nydia (1).

(*Écho du Merveilleux*, Paris, 15 Juin.)

Un hypnotiseur londonien, M. Sampsonn, a présenté samedi dernier, à un certain nombre de représentants de la presse et de personnages de la Colonie anglaise de Paris, un médium, Mlle Nydia, dont les facultés étaient, disait-on, fort remarquables.

La séance eut lieu à minuit, sur la scène du théâtre de l'Alhambra.

« Mlle Nydia est une jeune femme de vingt-deux ans — annonce l'interprète, car M. Sampsonn ne connait pas un traître mot de français. Elle est née en Suisse et possède, depuis plusieurs années, la faculté de jouer, en état d'hypnose, les morceaux les plus divers ».

Nous voilà fixés.

Aussitôt, M. Sampsonn se place derrière le médium assis au milieu de la scène et lui met devant les yeux un petit miroir que des projections électriques rendent éblouissant. C'est l'hypnose par le cristal.

Mlle Nydia est déjà plongée dans le sommeil hypnotique. Plusieurs personnes sont invitées à monter sur la scène pour que toute supercherie soit rendue impossible.

Un médecin tâte le pouls du médium et entr'ouvre les paupières : il constate toutes les manifestations physiques de l'état hypnotique.

Un bandeau blanc, puis une bande de velours noir sont appliqués sur les yeux du médium.

L'expérience réelle va commencer.

Deux pianos ont été placés, l'un à droite et l'autre à gauche du médium, à quatre mètres environ l'un de l'autre.

---

(1) Nous laissons à ce sujet hypnotique le titre de « médium » que l'*Écho* lui confère.

Du monceau de feuillets musicaux, de partitions qui s'étalent sur une table, un morceau est extrait et déposé sur le piano de droite : c'est la *Marche nuptiale* de Mendelssohn.

L'hypnotiseur, placé au fond de la scène, projette alors le rayon luminenx de sa glace sur le médium... Mlle Nydia se lève aussitôt, brusquement, et sans hésitation se dirige vers le piano. Elle s'assied, semble se recueillir un instant, et soudain les cordes vibrent : le médium interprète exactement le morceau placé devant lui.

Quelqu'un arrive derrière Nydia, sans bruit, et ferme la partition : aussitôt elle s'arrête. On ouvre à une autre page : elle recommence à jouer le passage qu'on lui indique.

M. Sampsonn ne suit plus le médium de son faisceau lumineux dès qu'il est assis sur le tabouret du piano. Un morceau *France et Russie* a été placé sur l'autre piano. L'hypnotiseur dirige sa glace dans la direction du médium qui abandonne la partition commencée et va prendre place devant l'autre piano où elle se met à déchiffrer le morceau qui l'attend.

A ce moment, une des personnes présentes sur la scène met en doute la bonne foi du médium et croit qu'il lui est possible voir par dessous les bandeaux. M. Sampsonn autorise aussitôt l'adjonction d'un nouveau bandeau qui est appliqué et noué par l'incrédule lui-même.

Quelqu'un a l'idée de placer la musique à l'envers. Nydia a une minute d'hésitation, elle se prend la tête et... se met à jouer comme si rien n'était changé.

Voici la dernière expérience à laquelle a été soumise Nydia.

L'hypnotiseur, M. Sampsonn, fait distribuer au public des feuillets sur lesquels se trouvent indiqués les titres d'une cinquantaine de morceaux plus ou moins connus.

Chaque personne est priée d'indiquer d'une croix ou d'un trait horizontal le morceau qu'elle a choisi. On présente alors, au hasard, et un à un ces feuillets à Nydia. Le médium, sans paraître aucunement embarrassé, joue le morceau désigné.

A ce moment un vieillard, curieux et sceptique, monte sur la scène, tenant à la main la liste des morceaux, pliée en quatre. Il demande à l'hypnotiseur l'autorisation de placer lui-même, devant Nydia, la liste sur laquelle il a désigné le

morceau de son choix. M. Sampsonn se retire en souriant et le vieillard va placer la liste sur le piano.

Nydia arrête aussitôt l'exécution du morcau commencé et, presque sans interruption, fait vibrer les cordes des premières notes de l'œuvre indiquée par le vieillard, tout à fait convaincu.

Mais la séance dure depuis près de trois quarts d'heure.

M. Sampsonn se dirige vers le médium qui joue toujours, et réveille Nydia en quelques passes.

Peu d'applaudissements. Le public se figure toujours qu'on le berne quand on lui montre ce qu'il ne comprend pas, ou ce qu'il s'explique mal.

Nydia est un médium curieux — qui ne valait peut-être pas toute la réclame dont on l'a entouré (1) — mais dont les facultés méritaient néanmoins d'être signalées.

Une séance avec le médium Iza Frisk à Paris.

(*Revue Spirite*, Paris, Juin 1904).

Le vendredi, 22 avril dernier, Mme Rufina Nœggerath réunissait chez elle un groupe de spirites éprouvés, pour leur présenter un médium suédois des plus réputés dans son pays, frôken Iza Frisk. (Le mot suédois frôken signifie Mademoiselle.) Voici les noms des assistants :

Mmes Hella M. Bastian (auteur du compte-rendu des séances), Leymarie, Directrice de la *Revue Spirite*, Lamoureux, cantatrice, Bardélia, médium, MM. Hugo d'Alési, l'excellent peintre, Alexandre Hepp, littérateur, A. Baudelot, fondateur du « Spiritualisme moderne », Jule Gaillard, ancien député, secrétaire général de la Société française pour l'arbitrage, et Paul Roux Delille, psychologue.

Froken Iza Frisk était accompagnée par une dame amie, appartenant à la haute société russe.

La *Revue Spirite* raconte qu'à Stockholm, Mlle Frisk passe sa vie à donner son or aux pauvres, son cœur à ceux qui souffrent, et le secours de sa faculté à tous les affamés de lumière. Douée d'un merveilleux don de guérir, Froken Iza

---

(1) M. le rédacteur de l'*Écho du Merveilleux* se montre bien difficile; il ne l'est pas toujours autant. — N. de la R.

Frisk aurait rendu, jusqu'à ce jour, la santé à 810 malades, dont plusieurs très grièvement atteints. Elle s'est acquise ainsi une grande réputation, et c'est souvent à elle que médecins et chirurgiens s'adressent, quand ils ont des cas désespérés. C'est ainsi qu'un jour, etant de passage à Londres on la pria de venir auprès d'un malade qu'on venait d'opérer et dont la blessure saignait sans qu'on pût arrêter le sang: Frôken Frisk toucha la plaie et l'hémorragie cessa aussitôt. Jamais elle ne fait de passes; une légère pression de ses doigts suffit.

Parlons d'abord de la première séance qui eut lieu le 22 avril. Nous rapportons fidélement le récit de la *Revue Spirite.*

« Mr Hugo d'Alési, (que l'on sait être médium dessinateur) avait prié ses esprits de bien vouloir lui dessiner un emblème reflétant une idée de charité pour l'offrir au médium. Son appel ne fut pas tout de suite entendu, et lorsque, enfin, sa main se mit en mouvement, grand fut son étonnement, comme aussi sa déception, de voir apparaître sur son papier le portrait d'un vieillard tout à fait inconnu de lui. Mais le médium et son amie ne l'eurent pas plutôt vu qu'elles poussèrent un cri de surprise: elles avaient reconnu le portrait d'un célèbre poète finlandais (auteur de l'hymne finlandais), qu'elles avait connu de son vivant et dont la mort leur avait été révélée en des circonstances étranges. Froken Frisk donnait sa séance hebdomadaire à Stockholm, lorsque un esprit (celui du poète) se présenta à elle en lui disant : « Voilà vingt-quatre heures que j'ai quitté la terre, et je suis venu pour te remercier de toutes les bontés que tu as eues pour moi. Je t'enverrai un souvenir, » On se récria : « C'est impossible ; s'il était mort, on le saurait ; les journaux n'en ont pas parlé » ; mais, le soir même, un journal apportait la nouvelle de la mort du célèbre écrivain, survenue en Italie. Le souvenir promis était le portrait obtenu et offert par M. Hugo d'Alési.

« Aussitôt après cet incident émouvant, la séance commence Le médium demande une grande table sur laquelle on pose la guitare. Tous les assistants se rangent autour et forment la chaîne avec leurs mains sur la table : on allume une petite lampe rouge et chacun se recueille. Le guide principal de

Froken Frisk, porte le nom de Claas. C'était, dans sa dernière incarnation, un jeune officier suédois de grand mérite, mort à l'âge de 25 ans. Il s'annonce par des coups et des mouvements de la table; puis demande l'obscurité complète, que l'on fait immédiatement. (1)

« La table continue à frapper et nous entendons tout à coup des coups sonores partant de la guitare, qui, les cordes en l'air, était restée jusqu'alors immobile. A plusieurs reprises, elle frappe sur la table, puis nous entendons un glissement le long de la table, et, presque aussitôt, Bonne-Maman [Mme Nœggerath] sent sur ses mains les cordes en-dessous : elle s'était retournée.

« A tour de rôle, tous les assistants sont comblés de caresses de la guitare ; à un moment donné, elle se pose sur la main de Mme Bardélia, de MM. Hepp et Roux, et joue un air doux avec accords lointains, semblables aux sons que produit le vent en touchant les cordes d'une harpe éolienne. C'était comme une mélodie qu'assurément aucune main humaine, même la plus légère et la plus tendre, n'aurait pu produire, tant elle était fine, spiritualisée, harmonieuse. M. Baudelot et moi, nous sentons longtemps la guitare sur nos mains ; elle se lève, enfin, glisse le long de mes bras, monte sur mes épaules, ma tête, et reste là pendant quelques minutes. Les cordes vibrent, l'instrument entier tremble légèrement ; enfin, il redescend et va se placer de nouveau au milieu de la table. Quelques instants de repos et la guitare entame une marche avec la même touche légère, éolienne, mais sur un ton plus haut et plus sonore : c'est une marche militaire.

« Des lumières se montrent sur divers points : les uns les voient sous la guitare, les autres sur le piano et dans la tente dont nous sommes éloignés.

« La lourde table se lève à plusieurs reprises, comme une plume, bien haut au-dessus du plancher ; elle se courbe, semble danser, les mouvements sont si violents qu'un pied se casse.

(1) Le rapporteur de la séance dit que Claas demande toujours l'obscurité pour faciliter la production des phénomènes, mais que Froken Frisk s'entend généralement avec lui pour un peu de lumière pendant les séances qu'elle donne chez elle en Suède.

« On demande à l'esprit s'il veut bien écrire, et, sur sa réponse affirmative, on pose papier et crayon sur la table : une force s'empare du crayon, le jette contre le mur et le papier voltige avec un bruissement d'ailes sur les mains de M. Baudelot et les miennes ; il reste là assez longtemps, jusqu'à ce qu'enfin l'esprit déclare que la séance est finie. On donne de la lumière, et nous distinguons quelques lignes tracées sur le papier mais pas de communication.

« A une nouvelle séance, mêmes assistants qu'à la précédente, à l'exception de Mme Bardélia et de M. Hepp, qui n'avaient pu venir. Un peu de lumière cette fois et des phénomènes plus prononcés. On place de nouveau la table au milieu du salon, avec la guitare, du papier et crayon fixé dans le papier. Une main invisible frappe deux coups sonores dans la porte comme si quelqu'un du dehors demandait à entrer; puis c'est Claas qui se présente et qui salue par des mouvements de table.

« De nouveau la guitare se retourne, les expressions d'affection pour chacun sont diverses: les cordes qui frôlent les mains et les bras de Bonne-Maman semblent murmurer de douces choses. Claas joue peu, mais des coups formidables retentissent dans l'instrument sans que celui-ci éprouve le moindre dommage. Les lévitations sont merveileuses; la table se penche pour laisser glisser la guitare à terre et se penche encore pour la remonter, mais sans y réussir. L'instrument s'éloigne enfin pour éviter les chocs violents de la table, qui finit par se renverser complètement, puis se retire et se remet sur ses pieds. On replace le papier et le crayon sur la table; le crayon vole contre le mur et retourne vers la table; mais aucune écriture n'est produite: les forces du médium sont épuisées et la séance finit avec ces paroles de l'esprit: « Que Dieu soit avec vous ! »

Il faut dire que dans ce récit, par trop lyrique, les conditions de contrôle ne sont presque pas déterminées — ce qui lui enlève beaucoup de sa valeur. — Mais le fait se rapportant à M. Hugo d'Alési paraît tout à fait remarquable, et même d'un caractère spirite, s'il est exactement rapporté.

Un cadavre retrouvé grâce à un rêve.

(*Psychische Studien*, Leipzig, Juin 1904.)

Le *Daily Telegraph* de Sidney, du 12 Janvier, raconte un rêve prémonitoire suffisamment attesté.

Un habitant de l'Hôpital de Rockvood pour les nécessiteux, (Rockvood's Asylum for the Destitute, South Wales) nommé Neil Mathieson, âgé de 42 ans, avait disparu. Il était dans l'établissement depuis quatre ans environ, et il s'était lié d'amitié avec un de ses camarades.

Dans la nuit du samedi 9 Janvier, ce camarade rêva que son ami était mort. Étant malade, il était enfermé dans sa division depuis quelque temps, et il n'avait pas quitté le lit depuis trois semaines.

Au matin, il raconta son rêve à la direction de l'hôpital, et sur la demande de celle-ci, il fit une esquisse grossière de la localité qu'il avait vue dans son sommeil.

On en informa la police, et celle-ci, avec quelques-uns des habitants de l'asile, accomplit des recherches dans la direction indiquée par l'homme. On trouva d'abord un bâton près d'une citerne, à un demi-mille de l'hôpital, et il fut reconnu comme ayant appartenu à Mathieson ; puis on découvrit le cadavre du disparu dans la citerne.

L'officier de la Couronne pour cette contrée, (Crowner for Parramatha district), M. F. E. Mac Nevin, faisait le 11 Janvier une enquête pour mieux vérifier ce cas intéressant, un procès-verbal fut dressé, et le rêve prémonitoire fut ainsi officiellement constaté.

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Le procès de la « Sorcière de Marly ». A propos d'un jugement de M. J. Bois.

Ceux qui se souviennent du bruit que les journaux français, et même étrangers, ont fait, il y a quelques mois, autour de l'arrestation de Mme Martin, le médium de Marly, doivent avoir été frappés du silence presque absolu qui s'est fait sur le procès qui vient de se dérouler à Versailles, dans la moitié du mois de Juin. La plupart des grands journaux parisiens se sont bornés à faire connaître à leurs lecteurs le jugement du Tribunal — et c'est tout.

C'est que si, en janvier dernier, la presse quotidienne a beaucoup daubé la crédulité des spirites, au sujet de la captation de l'héritage de Mme Chappuis, elle devrait bien reconnaître, maintenant, qu'elle s'était montrée plus naïve encore en attribuant à la « sorcière de Marly » d'autres facultés bien plus extraordinaires que celles dont sa victime la croyait pourvue : celle, notamment, d'avoir causé la mort de Mme Chappuis vue lui faisant éclater le cœur par de ténébreuses conjurations magiques. Il a bien fallu en rabattre, sur cette affaire d'envoûtement qui faisait sourire les personnes au courant des études psychiques, comme sur d'autres encore, qui devaient entraîner la « sorcière » tout droit aux honneurs de la Cour d'assises: on a dû se contenter du Tribunal correctionnel, où tout s'est passé cahin-caha, comme le méritait une toute petite affaire d'escroquerie.

Dans sa belle plaidoirie, Me A. Salmon, le défenseur de Mme Martin, a dit, en substance : « Pour qu'il y ait escroquerie, il faut que le pouvoir soit imaginaire. Or, le pouvoir d'un médium est-il imaginaire ? Le crédit surnaturel l'est-il ? Question grave, et d'une portée qui dépasse infiniment le cas qui nous occupe, car on pourrait la poser à propos de toutes les religions. »

C'est fort bien. Seulement, si Me Salmon avait pu s'adresser à des magistrats compétents en fait de sciences psychi-

ques : à un Edmonds, à un Sulzer, à un Maxwell, il aurait pu démontrer aussi, qu'en mettant de côté l'hypothèse spirite, et en nous en tenant à l'explication que, non pas uniquement les sceptiques, mais les spirites intelligents eux-mêmes, donnent à la plupart des messages médianiques, les prétendues communications de l'esprit de feu M. Chappuis venaient de la *subconscience* du médium ; rien d'invraisemblable à ce que cette subconscience ait fait dire à la table, *sans volonté déterminée du médium*, ce qui était sans doute le désir caché, et fort naturel, du médium lui-même.

Il est, d'ailleurs, si peu extraordinaire que Mme Chappuis ait pu, de sa pleine volonté, favoriser dans son testament Mme Martin, qu'il m'est arrivé, il y a quelques mois seulement, de me voir léguer la moitié de sa fortune par une personne que je n'avais jamais connue, mais qui avait justement été émue par la lecture de l'un de mes livres sur les sciences psychiques. La famille de la testatrice m'a fait prier de laisser tomber l'affaire ; elle n'avait certainement pas besoin de me faire cette recommandation, d'autant plus que l'on voyait bien à la rédaction du testament que la personne qui l'avait écrit était tout au moins une *exaltée* — mais enfin, le testament reste dans mes mains, comme un document curieux de la possibilité que ces choses se passent de la manière la plus innocente du monde.

Je fais cette remarque à un point de vue purement théorique, car, au fond, Mme Martin, m'importe assez peu et c'est toujours avec dégout que l'on voit l'intérêt se mêler à ces questions qui devraient, pour ainsi dire, surnager au dessus des passions humaines.

Seulement, il me sera permis de saisir l'occasion pour protester — tout doucement, s'il vous plait ! — contre certaines paroles de M. Jules Bois, lequel, après avoir prévu dans le *Gil Blas* (7 Janvier) que la prévention de « mystique homicide » serait abandonnée contre la « sorcière de Marly », et que tout se réduirait à une vulgaire captation d'héritage, ajoutait :

« Le malheur des sciences et des phénomènes psychiques, dont la savante Revue est rédigée avec zèle et désintéres-

sement par un apôtre idéaliste, M. César de Vesme, c'est qu'en dehors des laboratoires ces investigations ne trouvent guère d'application que chez les escarpes et les malandrins... »

Tout en remerciant M. J. Bois de m'attribuer des qualités qui, en réalité, sont le propre de tous ceux qui éprouvent une satisfaction sincère à lutter pour ce qu'ils croyent être la vérité, je ne puis m'empêcher de rappeler les quelques lignes suivantes que l'on peut lire dans le récent ouvrage de M. Maxwell, avocat général à la Cour d'Appel de Bordeaux :

« Bien que je ne partage pas la manière de voir des occultistes, des théosophes et des spirites, je dois à la vérité de dire que leurs groupes, au moins ceux que j'ai fréquentés, sont composés de gens convaincus, sincères et respectables. Tous se préoccupent du développement moral de leur groupe... Cette sollicitude pour la culture éthique de l'humanité est la caractéristique de ces groupes mystiques... Des intelligences élevées ont abordé l'étude des phénomènes psychiques avec le désir d'y trouver la preuve de la vie future... Aussi la clientèle du spiritisme grossit-elle avec une extraordinaire rapidité. L'extenstion que prend cette doctrine est un des plus curieux phénomènes de l'époque actuelle... J'ai l'impression d'assister à la naissance d'un mouvement religieux appelé à des grandes destinées... »

Comment donc M. Jules Bois peut-il exprimer l'avis, qu'en dehors des laboratoires, ces investigations ne trouvent guère d'application que chez les malandrins? Ce mouvement moralisateur et consolateur n'a-t-il donc à ses yeux aucune importance *pratique?* Ou bien suppose-t-il que les personnes exploitant pour des fins personnels et louches les sciences psychiques soient plus nombreuses que celles exploitant honteusement les autres grandes idées religieuses, politiques, sociales, humanitaires, etc.? — Ce serait bien méconnaitre l'évidence même.

Le côté faible des spirites est tout autre; c'est leur manque de critique positiviste, qui les porte à croire telle ou telle chose, seulement parce qu'ils la jugent belle, bonne, désirable.

M. Jules Bois en tiendra compte, je l'espère, dans son livre, le *Miracle Moderne*, dont on attend avec impatience la prochaine apparition. — V.

Le rapport sur les séances de Bailey à Milan.

La Commission nommée par la Société d'Études Psychiques de Milan, pour examiner la médianité de Charles Bailey, continue à publier, petit à petit, son rapport; du train où vont les choses il faut croire qu'elle n'en aura pas fini avant la fin de l'année.

Jusqu'à présent, nous n'avons que les procès-verbaux des trois premières séances; encore, convient-il de remarquer que la première a été seulement préparatoire; la deuxième et la troisième n'ont eu qu'une valeur relative pour la Commission.

Dans la première séance, les différentes entités qui se manifestèrent ensuite par la bouche du médium, se firent connaître avec leur caractéristique personnelle, qui se conserva constamment au cours de toutes les séances.

Le relateur termine en disant que cette première séance s'est bornée presque uniquement à des discours qui ne présentent aucun intérêt pour la recherche.

Malheureusement, les mêmes discours sans intérêt continuèrent dans les séances suivantes, si l'on s'en rapporte au procès verbal.

Les personnalités qui se présentent sont à peu près les mêmes qui se manifestaient en Australie: celle de l'orientaliste Dr Robinson, celle du prof. Denton, qui semble, lui aussi, versé en assyriologie; celle de l'hindou islamite « Abdul », qui parle l'hindoustani et un anglais assez incorrect — *broken english*. Néanmoins, dans tous ces discours l'on ne rencontre aucun détail qui puisse servir à établir une identité spirite. Ce sont tantôt des phrases futiles, comme par exemple: *paix, paix, mon maître; comment allez-vous, messieurs ?* d'autres fois ce sont des indications sur la marche de la séance, sur les apports qui se sont vérifiés, etc.

Les apports, dans ces trois soirées, se réduisent à bien peu de choses. Au cours de la deuxième séance, « Abdul » demande l'obscurité; après quelques minutes, les assistants remarquent, à la lumière rouge, dans la main du médium un petit nid de 6 cm. de diamètre et 4 de profondeur, composé de brins de paille et de flocons de coton. On constate que le nid est

tiède et qu'il contient un petit œuf de la dimension d'une noisette, que le médium prend avec deux doigts pour le montrer aux assistants.

L'entité dit qu'il s'agit d'un nid de mumies, petits oiseaux blancs connus aussi en certaines parties de l'Europe. Mais « Abdul », jugeant sans doute que mieux vaut que l'œuf soit couvé, redemande l'obscurité et l'apport disparaît de nouveau.

Au cours de la troisième séance, l'hindou Sélim annonce qu'il est prêt à se rendre en Babylonie avec le prof. Robinson afin de déterrer quelque tablette, et il demande partant l'obscurité. «Abdul» s'annonce par la bouche du médium et il commence à causer de l'Inde. A un certain moment, il s'interromp; puis, soudain, d'une voix impérieuse, il crie à « Sélim» de ralentir sa course et de déposer délicatement ce qu'il est en train de porter. On entend un bruit sec, pareil à celui produit par une pierre que l'on jeterait sans égard sur une table. « Abdul » fait remarquer qu'il s'agit d'une tablette babylonienne et demande que l'on fasse la lumière rouge. Les expérimentateurs s'approchent du médium et ils trouvent en effet sur la table une tablette, gâchée dans du sable épais. On la nettoya plus tard, et on constata alors que l'un de ses côtés était couvert de caractères cunéiformes.

Le prof. Robinson se présente pour interpréter l'inscription de la tablette. Le médium, toujours entrancé, fait semblant de nettoyer l'objet avec une brosse imaginaire, il souffle dessus, de temps en temps, pour mieux en distinguer les caractères. Mais, en réalité, la tablette est restée intacte et recouverte de sa croûte sableuse qui cachait les caractères, jusqu'à ce qu'elle fut nettoyée par un spécialiste, quelques jours après.

D'après l'explication du prof. Robinson, il résulte que l'inscription se rapporte au Roi Sargon, qui régna 600 ans avant Jésus Christ, « un grand roi conquérant ». On trouve aussi sur la table les noms de Ninive et Elam, et des dieux Assur, Bèl, Mylitta, Istar, etc.

Il faut remarquer que le savant docteur Robinson, après avoir dit que Sargon régna 600 ans avant le Christ, déclara que la tablette devait dater de 750 ou de 760. Elle parle donc du Roi Sargon 150 ans avant qu'il vînt au monde, si l'on admet

que le vainqueur d'Israël ait vécu à l'époque que l'esprit de Robinson lui assigne, et en tout cas une quarantaine d'années avant la date que les savants sont d'accord à lui assigner. Il est curieux que le rélateur de la Société d'Études Psychiques de Milan ne semble pas s'apercevoir de ces anachronismes.

En tout cas, le « prof. Denton », par la bouche de Bailey, est à même de nous apprendre que, contrairement à toutes les données de la critique paléontologique et paléographique de notre temps, « l'âge du monde (ou même de l'humanité) est maintenant de 6000 ans.

Nous ne nous arrêtons pas à d'autres confusions et contradictions du même prof. Denton au sujet de l'origine des caractères cunéiformes.

Dès la première séance, les assistants avaient observé près du médium, une légère phosphorescence. Dans la troisième séance ils remarquèrent dans l'obscurité une tache lumineuse de phosphorescence verdâtre plus intense. La lumière fit plusieurs tours dans la pièce, en s'éloignant beaucoup de l'endroit où, selon toute probabilité, le médium était assis. A un moment donné, pendant que la lumière s'était élevée presque jusqu'au plafond de la chambre (d'une hauteur de 3 m. 65), le médium, qui, à en juger d'après la provenance de sa voix, était toujours à sa place, pria « Denton » de descendre; la lumière obéit et vint se poser sur la table. Pendant tout ce temps, la lumière conserva une forme circulaire ou ovoïdale d'un diamètre moyen de 10 cm. Mais, dès ce moment, elle se transforme, s'allongeant comme une bande de la longueur de 20 cm, par 2. Le médium demande aux expérimentateurs s'ils voyent la main de Denton; l'on répond que non. Alors la bande lumineuse se rétrécit jusqu'à prendre une forme grossière de main, avec l'index tendu. Le phénomène est observé par tous les assistants.

La phosphorescence disparaît ensuite et Bailey, après avoir demandé la lumière rouge, fait voir quelques petites pierres sur un éventail japonais qui se trouve sur la table devant le médium; il les fait ensuite glisser de l'éventail sur une feuille de papier. Après la séance, on esamina ces pierres et on en trouva onze, presque toutes plus grosses qu'un

noyau de cerise, on les fit examiner .par un expert qui constata qu'il s'agissait de vrais rubis bruts.

On doit maintenant observer que, si le Comité n'attache pas une grande importance à ces premières séances, c'est précisement parce que le médium n'avait pas été enfermé dans le sac. On avait bien fouillé son veston, son gilet, ses souliers, et on l'avait même tâté un peu partout, et spécialement dans les parties creuses du corps; mais il est aise de comprendre que ce ne sont pas là des garanties suffisantes, quand il s'agit de découvrir des objets aussi petits que ceux qui constituèrent les apports.

Nous verrons s'il n'y aura pas quelque chose de mieux dans le compte rendu des expériences ultérieures.

En tout cas, il faut bien reconnaître que la question de Charles Bailey a désormais perdu beaucoup de son intérêt, depuis que ce médium, après quelques séances à Rome, est reparti pour l'Australie.

Les rayons N dans l'anesthésie et dans la mort.

Pendant que les savants anglais sont encore divisés dans l'appréciation de la réalité des rayons N, pendant que la plupart des allemands en contestent la réalité, ainsi qu'ils l'ont fait surtout dans le Congrès récent de Cassel, les français sont toujours plus portés à accepter la découverte des professeurs Blondlot et Charpentier.

Ces radiations ne sont plus uniquement étudiées sous le rapport physique, mais bien aussi sous celui physiologique et médical. M. le Dr Gilbert Ballet, professeur à la Sorbonne, a été l'un des premiers à en constater l'importance dans la diagnose des maladies nerveuses, dont il est un spécialiste éminent.

M. d'Arsonval a présenté, dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, une note fort curieuse de M. Charpentier sur les rayons N. La voici en entier :

« Dès le commencement de mes recherches sur les rayons N d'origine physiologique, je me suis préoccupé de savoir si l'émission de ces rayons par l'organisme animal était liée

strictement à son état de vie ou si elle pouvait continuer après la mort. Dans ce but, j'ai conservé, depuis le mois de décembre dernier, des grenouilles qui m'avaient servi à diverses expériences et qui étaient mortes à la suite d'intoxication par le curare. Je les ai laissé dessécher, pour éliminer la putréfaction qui, à elle seule, aurait pu produire une émission étrangère de rayons phospho-actifs. J'ai conservé longtemps le corps momifiés de ces animaux, et j'en possède encore.

« Or, les momies en question ont continué, pendant plusieurs mois à émettre une quantité variable de rayons, quantité généralement faible et allant en diminuant de plus en plus. Cette émission était visible principalement vis-à-vis des centres nerveux, et la faradisation du bout central du nerf sciatique la rendait plus perceptible. Un mois encore après la mort, le cerveau semblait produire plus de rayons phospho-actif sous l'influence d'une telle excitation. Au bout de deux mois, une certaine émission cérébrale était encore perceptible avec maximum entre les deux yeux et contre ces organes.

« Pour éliminer l'influence possible d'une absorption de rayons N d'origine extérieure, solaire ou autre, j'ai fait séjourner les corps dans l'obscurité et les phénomènes sont restés sensiblement les mêmes.

« J'ai constaté aussi, pendant un mois et demi, une émission de rayons N par les centres nerveux (moëlle et cerveau) extirpés des corps et desséchés sur une plaque de verre, et aussi, mais moins nettement et pendant un temps moins long, par le nerf sciatique conservé dans les mêmes conditions.

« Il est difficile de prolonger indéfiniment l'expérience, car les corps momifiés finissent par être envahis par des moisissures superficielles qui donnent par elles-mêmes une émission phospho-active.

« Les observations précédentes démontrent que l'émission de rayons N par le système nerveux peut (dans certaines conditions) persister après la mort au moins apperente de l'organisme et être augmentée par des excitations d'origine réflexe, lesquelles, je m'en suis assuré, ne produisent rien de tel sur des corps inorganiques tels que du liège ou du papier buvard imbibé de la soluton salée physiologique. »

Dans sa séance du 30 Mai, la même Accadémie a entendu un rapport de MM. André Broca et Jean Becquerel au sujet de l'action des anesthésiques sur le rayonnement des centres nerveux. En soumettant des chiens à l'action des vapeurs de chloroforme et d'éther, ou d'une solution de chloral de morphine les auteurs ont montré que pendant la période d'excitation, au moment où le poison commence à agir, les centres cérébraux émettent des rayons N en quantité considérable; puis le rayonnement s'affaiblit rapidement, on voit bientôt apparaitre dans les cervaux des rayons N[1] qui ont, comme on le sait, la propriété d'agir en sens inverse des rayons N sur l'organisme et sur les substances phosphorescentes.

Après des oscillations entre l'émission des rayons N et l'émission des rayon N[1], le cerveau n'emet plus ques des rayons N[1] jusqu'au moment où l'action de l'anesthésique diminuant, les rayons N reparaissent progressivement et l'animal se réveille.

La moëlle épinière subit des actions analogues, mais seulement quand la narcose est très profonde et dangereuse.

Il est intéressant de rapprocher ces faits de ceux qui avaient déjà été observés par M. Edouard Meyer sur les végétaux, puis par M. Becquerel sur les sources inorganiques des rayons N.

Les auteurs ont tiré de leurs observations deux conclusions importantes.

Quand l'émission de rayons N par la moëlle épinière commence à diminuer et surtout si l'on voit apparaître sur celle-ci des rayons N[1], on est certain que l'animal anesthésié est en danger de mort et des soins immédiats s'imposent.

En second lieu, si les centres nerveux ont cessé pendant quelques minutes d'émettre des rayons N ou N[1]; la mort est certaine.

Dans une deuxième note, M. Jean Becquerel montre que les corps émettant des rayons N, n'émettent pas les mêmes rayons dans toutes les directions. Dans les parties comprimées il se produit des rayons N augmentant la sensibilité de la vision et dans les parties étirées des rayons N[1] qui agissent en sens inverse. Quoique, une fois sortis de leur source, les

rayons N et N' possèdent les mêmes propriétés optiques, ils gardent cependant une sorte de souvenir de leur origine pour produire des effets inverses, soit sur le rayonnement des corps qui les reçoivent, soit sur nos sens.

Un procès d'Eusapia Paladino.

La presse quotidienne de Naples s'est occupée, au cours du mois de Mai, d'un procès assez curieux qui s'est déroulé devant la justice de paix de cette ville.

Le sieur Léonce Gibert, habitant dans la maison même d'Eusapia Paladino, avait déposé une plainte contre le fameux médium, qu'il accusait d'avoir poussé les époux Maurelli à blesser, au cours d'une dispute, la fille du plaignant, Léontine.

Les Gibert et la Paladino ne se voyaient guère de bon œil depuis longtemps, à tel point que la dernière répondit par une contre-plainte, en accusant M. Gibert et sa fille de diffamation. Les Gibert avaient en effet déchiré à belles dents leur voisine au sujet des visites que lui faisaient souvent le prince Romolo Ruspoli, député au Parlement italien, et d'autres spirites. A entendre M. Gibert, les soirées chez Mme Paladino étaient absolument des *orgies !*

Les parties étaient représentées par quelques-uns des meilleurs avocats de Naples.

L'on entendit un grand nombre de témoins. Le défenseur de Mme Paladino avait eu recours au témoignage de plusieurs personnes fort estimées, afin d'établir la respectabilité et la moralité de sa cliente, et de prouver que des hommes éminents et dont l'honorabilité est hors de doute, avaient reconnu ses bonnes qualités d'âme et de cœur.

Les dépositions des témoins des Gibert se rapportèrent à des potins, dont il ne paraît pas qu'il soit ressorti aucune preuve contre Eusapia, puisque, dans son réquisitoire, le Ministère public demanda son acquittement ; il toucha même avec sympathie et respect à la question spirite.

Après trois audiences, le juge, conformément aux réquisitions du représentant de la loi, acquitta Eusapia Paladino et Louis Maurelli ; condamna Léonce Gibert, pour diffamation,

à 75 jours de prison et 83 lires d'amende, et Léontine Gibert à 50 lires d'amende ; Virginie Maurelli pour coups et blessures à 75 jours de prison et 80 lires d'amende.

Louise Michel décrit les impressions de son agonie. Comment elle pouvait lire avec ses doigts.

Le *Gil Blas* de Paris publiait, le 5 Juin, le compte rendu d'un entretien qu'un de ses collaborateurs, M. Robert Chauvelot, venait d'avoir avec la fameuse anarchiste Louise Michel, la « Vierge Rouge », guérie depuis peu d'une violente pneumonie qui l'avait frappée à Toulon. Les journaux avaient même parlé de sa maladie comme d'un cas absolument désespéré.

La vieille révolutionnaire (elle a dépassé l'âge de 68 ans), confirma à son visiteur que sa guérison était vraiment de nature à étonner les médecins. Qu'il nous suffise de dire qu'elle a eu 30 heures de râle. C'est surtout au cours de cette agonie qu'elle éprouva des impressions étranges, des sensations inouïes, qu'elle s'efforça d'expliquer à M. Chauvelot.

« L'approche de la mort, » dit-elle, « donne aux sens et à l'organisme une acuité, une tension extraordinaires. Mais, ce que je puis vous garantir, c'est que, pas un instant, mon cerveau ni ma mémoire ne m'ont fait défaut. J'ai examiné, noté ce que j'éprouvais, en observatrice patiente et méthodique; j'ai analysé, pour ainsi dire, toutes les minutes de mon agonie.

« Dans ces moments-là, toutes les pensées se matérialisent. Ainsi, la guerre russo-japonaise m'apparaissait comme une énorme mare de sang, qui montait sans cesse jusqu'à moi. Les « Époques »... les époques nouvelles me semblaient des sommets de plus en plus radieux. (1)

« Je vous vois venir : vous allez me traiter de visionnaire, ou mettre simplement toutes ces matérialisations sur le compte

---

(1) C'est ce qui se passe aussi dans cette autre désagrégation de l'« esprit » du corps que l'on rencontre dans le sommeil et dans laquelle les pensées prennent une forme emblématique, ou, pour nous servir du mot employé par Du Prel, *plastique*. Ce phénomène a aussi lieu assez souvent dans la divination ; c'est ce qui rend parfois nécessaire *l'interprétation* du rêve ou de la prophétie. — N. de la D.

du délire physique... Eh bien ! détrompez-vous. J'ai conservé jusqu'au bout ma conscience la plus nette et la plus absolue. Je n'ai pas eu une minute de délire. Les médecins sont là pour l'attester.

« Mais ce qui va vous paraître encore plus fou, plus invraisemblable, et plus abracadabrant, c'est l'incroyable interversion de mes facultés sensorielles. En voulez-vous un exemple ? Eh bien ! j'ai lu avec mes doigts... oui, *lu avec les doigts !...* »

Et, comme pour ponctuer son affirmation, Louise Michel tend sa main amaigrie, aux doigts légèrement spatulés...

— Ce soir-là, Charlotte — mon amie de quinze ans — m'apporta, dans mon lit, une liasse de télégrammes et d'adresses de sympathie...presque de condoléances. Nous étions dans la plus complète obscurité. D'un geste irréflechi, à tâtons, je froissai un à un les télégrammes, et je arrivai à indiquer, sans me tromper une seule fois, et leur provenance et leur contenu. Appelez cela intuition ou prescience, ou même occultisme... peu importe ! Les faits sont là, rigoureusement exacts.

— Et quelles sensations avez-vous éprouvées, à votre entrée dans le râle final ?

— Il me semblait d'abord subir une sorte de courant, qui me faisait glisser dans les éléments et les choses. J'éprouvais ensuite une impression de dissémination des molécules de mon être, comme il en va de certaines odeurs subtiles... Je me sentais partir, glisser indéfiniment; et cette sensation de glissement m'était très douce, presque agréable. Par contre, j'ai souffert horriblement, lorsque je me suis sentie «remonter». Il m'a semblé, alors, que toutes les parties de mon corps, de mon organisme, se rejoignaient, après une dislocation, et reprenaient vie en s'harmonisant les unes avec les autres...

Le Gérant : Amédée Palmier.

Imprimerie de la *Revue* (C. Vesme). — Paris. 6, Rue Saulnier.